



**La collaboration des victimes  
d'exploitation sexuelle auprès des  
enquêteurs  
Des obstacles et des facilitateurs**

Rapport de recherche  
Mars 2015

Rédigé par  
Véronique Chadilhon-Farinacci, M.Sc.  
Recherche et planification du SPVM

## Sommaire exécutif

L'étude porte sur la traite domestique dans un contexte d'exploitation sexuelle. L'objectif est d'explorer les facteurs qui contribuent à la collaboration des victimes de proxénétisme à des fins d'exploitation sexuelle auprès des enquêteurs. Plusieurs motifs supportent l'intérêt pour les services de police d'intervenir auprès des proxénètes. Ils facilitent notamment l'entrée de femmes dans la prostitution et le recrutement de victimes de traite domestique. En parallèle, ils amènent des défis supplémentaires en ce qui a trait à la détection. Ainsi, la collaboration des victimes est essentielle à l'amorce et au déroulement des enquêtes. Nous observons dans les écrits scientifiques une absence de consensus quant aux facteurs qui influencent la collaboration des victimes avec les enquêteurs.

La question de recherche est la suivante : qu'est-ce qui distinguent les victimes d'exploitation sexuelle qui collaborent avec les enquêteurs de celles qui ne collaborent pas? Pour y répondre, nous utilisons l'information issue des dossiers d'enquêtes complétées ou classées inactives du SPVM entre 2007 et 2013. Des variables liées à la collaboration des victimes et à leur mobilité, à la coercition exercée sur les victimes ainsi qu'aux liens entre toutes les personnes impliquées ont été conçues. L'échantillon final contient plus d'une centaine de victimes dont plus des trois quarts avaient déjà de l'expérience dans l'industrie du sexe avant de rencontrer les suspects.

Les résultats indiquent que plusieurs facteurs corrélés avec la collaboration ne le sont plus lorsqu'ils sont mis en interaction entre eux dans un modèle multivarié. Ceux dont l'influence demeure sont la présence de contrôle et le nombre de liens avec des personnes directement impliquées dans l'industrie du sexe. Ainsi, les victimes ont 576 pour cent plus de chances de donner de l'information, de faire une déclaration ou de déposer une plainte contre leur proxénète en présence d'au moins un moyen de contrôle. Il s'agit du facteur le plus influent de tous. Le nombre de liens des victimes avec des personnes impliquées dans l'industrie du sexe favorise également leur collaboration. Chaque personne liée à l'industrie du sexe dans le réseau d'une victime augmente ses chances de collaborer de 64 pour cent. Un seul facteur nuit, dans une moindre mesure, à la collaboration des victimes : le nombre de relations qu'entretiennent les suspects avec des personnes de l'industrie du sexe. Pour chaque lien que les suspects ont avec le milieu – escortes, danseuses nues, chauffeurs, autres proxénètes, portiers, etc. – les victimes ont 5 pour cent moins de chance de collaborer avec les enquêteurs. Les autres facteurs n'ont pas de lien statistiquement significatif.

Ces résultats offrent des réflexions intéressantes quant à l'intervention des enquêteurs. La présence seule de menaces ou de violence physique, plus sujette à faire l'objet d'accusations criminelles, n'a pas d'effet sur le désir des victimes à dénoncer les suspects en situation d'exploitation sexuelle. En parallèle, l'industrie du sexe dispose d'une myriade de personnes occupant différentes fonctions qui sont aussi susceptibles de désapprouver une telle situation. L'étude met de l'avant la mobilisation l'industrie de sexe, sensibilisation des enquêteurs aux moyens de contrôle exercés sur les victimes d'exploitation sexuelle et la poursuite de l'étude du phénomène pour prévenir et intervenir plus efficacement.

## Introduction

L'étude de la traite de personnes est complexe, notamment à cause de ses contextes variés : travail forcé, exploitation sexuelle, etc. Ces considérations influencent la compréhension du phénomène à travers les caractéristiques des victimes et des contrevenants, et demandent une intervention adaptée.

Aux fins de cette recherche, nous nous sommes intéressés à la traite domestique dans un contexte d'exploitation sexuelle. L'objectif de l'étude est d'explorer les facteurs qui contribuent à la collaboration des victimes de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle auprès des enquêteurs. Après l'introduction d'études pertinentes sur le sujet, nous aborderons les principaux enjeux quant à la collaboration des victimes pour les services de police. Par la suite, les données et les méthodes utilisées pour répondre à l'objectif de cette recherche seront présentées, suivies des résultats. Ceux-ci feront finalement l'objet d'une discussion où ils seront plus amplement interprétés.

## Revue de littérature

Les proxénètes font partie d'un éventail d'intermédiaires de l'industrie du sexe, au même titre que les chauffeurs d'escortes, les portiers de bars de danseuses nues, etc. Il s'agit de personnes impliquées qui ne sont ni des travailleuses du sexe ni des clients (Bruckert & Law, 2013). Les proxénètes font l'objet d'un folklore riche en stéréotypes. Dans le cadre de la présente recherche, nous nous en sommes tenus à une définition qui limite leurs influences.

### **Proxénète**

*un individu qui profite financièrement et gère les activités et les revenus d'un ou de plusieurs individus impliqués dans la prostitution*

(traduction libre) (Davis, 2013: 11)

Nous verrons les raisons expliquant l'intérêt pour les services de police à intervenir auprès des proxénètes et les questions qui s'y rattachent par rapport à l'action policière.

### ***Pourquoi s'intéresser aux proxénètes?***

Facilitateurs à l'entrée de femmes dans la prostitution (Dampousse, 2012), les proxénètes sont actifs dans le recrutement de victimes de traite domestique (Raymond & Hugues, 2001). Les femmes prostituées déjà dans l'industrie du sexe depuis un certain temps peuvent aussi faire affaire avec un proxénète au cours de leur trajectoire (Raphael, Reichert, & Power, 2010). Selon des études américaines, la proportion de femmes prostituées qui travaillent ou qui ont travaillé pour un proxénète n'est pas négligeable (Bell & Todd, 1998; Raphael & Ashley, 2008; Raphael et al., 2010). Ainsi, les proxénètes peuvent générer des victimes d'exploitation sexuelle soit en les introduisant à la prostitution, soit en s'introduisant auprès d'elles alors qu'elles sont déjà actives dans ce milieu.

Des études indiquent que le proxénétisme est plutôt mal vu dans l'industrie du sexe (Hoigard & Finstad, 1992), puisqu'il est associé à de l'exploitation financière, mais aussi physique (Pheterson, 2001). Les victimes de proxénétisme n'ont donc pas avantage à publiciser le fait qu'elles font affaire avec un proxénète. D'ailleurs, certaines pourraient nier l'existence de leur proxénète en les désignant comme « un ami » (Albert, 2002). Cette stigmatisation du proxénétisme pourrait compliquer le travail des policiers et des intervenants en ce qui a trait à la détection de victimes d'exploitation sexuelle. À titre d'exemple, une situation d'exploitation sexuelle peut être confondue avec situation de violence conjugale si les personnes impliquées se désignent comme conjoints.

### ***Quels sont les enjeux en matière d'intervention policière?***

La collaboration des victimes d'exploitation sexuelle est essentielle au bon déroulement des enquêtes (Rosa & Chadillon-Farinacci, 2014). À titre d'exemple, elles détiennent beaucoup d'information sur les suspects en ce qui a trait à leurs activités présentes, et parfois futures. Elles renforcent le travail des enquêteurs qui corroborent la preuve et permet, le cas échéant, l'arrestation des suspects. C'est dans cette optique que nous sommes intéressés aux facteurs qui favorisent ou défavorisent la participation des victimes d'exploitation sexuelle auprès des enquêteurs.

Certaines études se sont intéressées aux prostituées qui ont porté plainte contre leur proxénète. Elles documentent en surface l'amorce des enquêtes de proxénétisme que la stratégie policière soit réactive (Chamandy & Rosa, 2010) ou proactive (May, Harocopos,

& Hough, 2000)<sup>1</sup>. Cependant, nous observons dans les écrits scientifiques une absence de consensus quant aux facteurs qui influencent la collaboration des victimes avec les enquêteurs. Illustrés dans le tableau 1. (page suivante), nous les avons classés en trois catégories : le réseau, la coercition et la mobilité des victimes.

### **Le réseau des victimes**

Dans la documentation scientifique, les facteurs qui relèvent du réseau des victimes sont abordés de façon plutôt vague. Ils réfèrent à l'isolement, mais aussi à la présence d'autres personnes. Damphousse (2012) indique que l'isolement social des victimes aurait tendance à développer chez elle une volonté de dénoncer leur proxénète. Pour d'autres chercheurs, l'isolement des victimes par rapport leur famille et à leurs amis constituerait une stratégie des proxénètes pour éviter d'être ciblés par les corps policiers (Bullens & Horn, 2002). Le cas échéant, une tierce partie pourrait encourager les victimes à porter plainte (Damphousse, 2012; Wilson & Dalton, 2007). Le lien avec les victimes n'est pas précisé; les tierces parties peuvent être un ami, un membre de sa famille, un collègue ou même un étranger.

### **La coercition exercée sur les victimes**

L'usage de violence physique, de menaces ou de moyens de contrôle de la part des proxénètes est également un facteur qui ne fait pas consensus chez tous les chercheurs (Bullens & Horn, 2002; Williamson & Cluse-Tolar, 2002). En fait, la victimisation peut soit précipiter le dépôt d'une plainte, soit inhiber les capacités des victimes à dénoncer. Peu de chercheurs tiennent compte de la gravité de la coercition subie. Pourtant, lors d'évènements de violence conjugale, elle influence la décision de signaler à la police (Perreault & Brennan, 2010). Par exemple, une victime peut tolérer des actes moins graves comme des menaces par rapport à un autre comme une voie de fait armée.

### **La mobilité des victimes**

Relocaliser les victimes est une stratégie connue des proxénètes pour éviter de se faire prendre (Bullens & Horn, 2002). Il s'agit d'ailleurs d'une préoccupation des enquêteurs qui traitent ces dossiers (Rosa & Chadillon-Farinacci, 2014). La mobilité des victimes est une dimension qui n'est pas contestée dans les écrits scientifiques.

---

<sup>1</sup> Une approche réaction implique que les victimes alertent elles-mêmes. Une approche proactive de la part des services de police consiste à une stratégie fondée sur le renseignement et la recherche de victimes potentielles.

La principale limite des études portant sur les prostituées qui portent plainte contre leur proxénète est l'échantillon limité. Les résultats sont souvent exploratoires et ne confirment pas d'hypothèses. Elles ont toutefois l'avantage d'identifier des dimensions d'influence et de fournir un point de départ. C'est dans ce cadre que la présente étude vise à mettre en lumière et à démystifier les contradictions identifiées par les études antérieures. Elle veut également fournir de l'information pour améliorer les pratiques en matière d'enquêtes auprès des victimes d'exploitation sexuelle.

**Tableau 1. Facilitateurs et obstacles à la collaboration des victimes de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle auprès des enquêteurs**

| Résultats des études antérieures   | Dimensions |            |          | Facilitateurs | Obstacles |
|------------------------------------|------------|------------|----------|---------------|-----------|
|                                    | Réseau     | Coercition | Mobilité |               |           |
| Isolement social des victimes      | X          |            |          | X             | X         |
| Influence d'une autre personne     | X          |            |          | X             |           |
| Usage de coercition des proxénètes |            | X          |          | X             | X         |
| Relocalisation des victimes        |            |            | X        |               | X         |

## Données et méthodes

Pour répondre à l'objectif de cette recherche, nous utilisons des données issues des enquêtes complétées ou classées inactives de proxénétisme et de traite de personnes du centre opérationnel Ouest du SPVM entre 2007 et 2013. Ces enquêtes comprennent plusieurs documents incluant les rapports d'enquête, les précis des faits, les résumés des déclarations de toutes les personnes rencontrées, les résumés d'analyse de banque de données policières, etc. À partir de ces documents, nous avons colligé de l'information relative aux victimes (activités de prostitution, présence de coercition, etc.) et aux liens entre toutes les personnes suspectes, victimes, témoins ou cités. Le type de liens est aussi précisé : lien familial, connaissance, personne impliquée dans l'industrie du sexe, personne impliquée dans un même évènement criminel, etc. Les relations ont aussi été situées dans le temps soit avant (temps 1) et pendant (temps 2) la période couverte par l'enquête. Dans cette section, nous présentons les principales variables utilisées dans cette recherche, suivies du portrait de l'échantillon.



## **Variables**

Le tableau 2. (page suivante) fait état des principales variables utilisées et de leur définition dans le cadre de la présente étude. Elles concernent toute la période couverte par l'enquête.

### **La collaboration des victimes**

La collaboration des victimes avec les enquêteurs constitue la variable dépendante de l'étude. Elle est binaire, c'est-à-dire qu'elle prend deux valeurs. En effet, cette variable divise les victimes en deux groupes : celles qui collaborent (oui = 1) ou celles qui ne collaborent pas (non = 0) lors des enquêtes. Nous pouvons dire qu'il y a collaboration lorsqu'une victime a été rencontrée pendant l'enquête et qu'elle a, soit fourni de l'information sur le suspect, soit déposé une plainte contre celui-ci.

### **La coercition exercée sur les victimes et ses variations**

La coercition est un facteur identifié par les études antérieures qui influence la collaboration des victimes pendant les enquêtes. Comme la collaboration, la coercition est une variable binaire. Ainsi, lorsqu'une victime subit un ou des moyens de coercition, il y a présence de coercition (oui = 1). Dans ce contexte, le contrôle, les menaces et la violence physique sont considérés comme des types de coercition. Ces facteurs sont encore une fois binaires et mutuellement exclusifs. Par exemple, un moyen de contrôle ne peut pas être classé comme un acte de violence physique. Il était impossible de tenir compte de la fréquence des moyens de coercition, car l'information n'était pas disponible dans les documents des enquêtes. Toutefois, ce bloc de variables permet de tenir compte d'évènements de coercition qui n'ont pas l'objet d'une intervention policière.

### **Les réseaux des personnes impliquées**

Les variables de réseau ont été générées à partir des liens qu'entretiennent les victimes d'exploitation sexuelle et leurs suspects. Dans un premier temps, nous avons classé les relations en tenant compte de la nature du lien entre les personnes. Nous avons par la suite effectué la somme de ces liens par types. Par exemple, une victime peut être en lien avec trois personnes directement impliquées dans l'industrie du sexe et deux membres de sa famille. En ce qui a trait aux relations des suspects, nous les avons associées aux victimes pour tenir compte de leur influence.

## La mobilité des victimes

La mobilité des victimes est un autre facteur identifié qui influence sur la collaboration. Ainsi, pour chaque victime, nous avons dressé la liste des villes et des établissements où des services sexuels ont été offerts. Les distances médiane et moyenne par rapport à Montréal ont ensuite été calculées en kilomètres.

**Tableau 2. Description des principales variables utilisées**

| <b>Variables</b>                    | <b>Description</b>   |
|-------------------------------------|--|
| Collaboration des victimes          | La victime rencontre les enquêteurs et a) fournit de l'information sur le suspect ou b) dépose une plainte contre le suspect (oui = 1).                                |
| Coercition exercée sur les victimes | Moyen de contraintes par la présence de violence physique, de menaces ou de contrôle envers la victime (oui = 1)   |
| Contrôle                            | Acte/propos pour contraindre la liberté ou augmenter la rentabilité des activités de prostitution de la victime (ex: quota en argent, en heures travaillées) (oui = 1) |
| Menaces                             | Propos qui expose l'intention de faire du mal à la victime (ex: menace de mort, avec une arme, de faire du mal à des proches) (oui = 1)                                |
| Violence physique                   | Acte qui porte atteinte à l'intégrité physique de la victime (ex: frapper, séquestrer, étrangler, lancer un objet) (oui = 1)   |
| Réseau                              | Somme des relations identifiées dans les documents analysés  |
| Liens familiaux                     | Nombre de relations directes de parenté (ex: père, soeur)  |
| Liens formels                       | Nombre de relations qui relèvent de la simple connaissance ou d'interactions de la vie quotidienne (ex: serveuse, voisine)   |
| Liens de l'industrie du sexe        | Nombre de relations directement liées à l'industrie du sexe (ex: chauffeurs, danseuses nues, clients, portiers)  |
| Liens de surveillance               | Nombre de relations identifiées par une agence d'application de la loi (ex: événements criminels, visites en détention, surveillance)                                  |
| Distance médiane                    | Distance médiane en kilomètres parcourue de Montréal à vol d'oiseau pour effectuer des activités de prostitution   |
| Distance moyenne                    | Distance moyenne en kilomètres parcourue de Montréal à vol d'oiseau pour effectuer des activités de prostitution   |

## *Portrait de l'échantillon*

L'échantillon final contient 136 victimes et 97 suspects. Plusieurs enquêtes et projets ont été fusionnés pour les raisons suivantes : doublons, absence de victime identifiable et impossibilité de collecter de l'information à la lumière de la grille de collecte.

Les victimes faisant l'objet de l'étude sont âgées entre 17 et 45 ans au moment du commencement de l'enquête (moyenne = 23 ans). Plus de la moitié d'entre elles (54,4%)



font ou ont fait de la danse nue et un peu plus du tiers (33,8%) ont été escorté à un moment ou à un autre dans leur parcours dans l'industrie du sexe. Les massages érotiques et la prostitution de rue sont des formes de prostitution rares dans les enquêtes d'exploitation sexuelle analysées.

Autre fait intéressant, une proportion considérable de victimes n'a pas été introduite dans l'industrie du sexe par les suspects. En effet, lorsque l'information était disponible (79 sur 132), plus des trois quarts des victimes (75,9%) avaient déjà de l'expérience dans l'industrie du sexe.

Sans surprise, nous observons que les victimes se déplacent souvent à l'extérieur de Montréal pour offrir des services sexuels. Cependant, la plupart parcourt des distances qui peuvent s'effectuer en voiture. En moyenne, les victimes ont une mobilité de 115 kilomètres et l'étendue des distances varie généralement entre 0 et 1849 kilomètres. La plupart des victimes de l'échantillon s'éloigne donc relativement peu de Montréal.

Les différentes mesures de coercition montrent que la proportion de victimes d'exploitation sexuelle qui subit de la violence, des menaces ou du contrôle est très variable. Dans le cas d'un peu moins des deux tiers des victimes (61,0% et 61,8%), aucune forme de violence physique ou de menace n'est déclarée. Les moyens de contrôle sont encore moins fréquents puisqu'on en recense auprès de seulement 17,2% des victimes<sup>2</sup>. Dans l'ensemble, la proportion des victimes qui a subi au moins un moyen de coercition connu est d'un peu moins de la moitié (47,8%).

Nous demeurons conscients que les enquêtes n'identifient que les liens considérés importants, et surtout ceux qui concernent la période couverte par l'enquête. Les dossiers d'enquête analysés ont permis de lier les victimes à un maximum de 31 personnes différentes. Elles ont en moyenne 6 liens au total. Cette information nous indique que celles totalement isolées sont plutôt rares. Il n'en demeure pas moins que les liens formels et familiaux sont peu fréquents. Seulement le quart des victimes (25,0%) a des liens avec au moins un membre de leur famille pendant la période à l'enquête. Un peu moins du cinquième d'entre elles (16,2%) est lié à une connaissance relevant du lien formel. Les statistiques descriptives du réseau des victimes nous indiquent également que celles-ci ne sont généralement pas connues des corps policiers puisque 79,4% ne sont pas liées à

---

<sup>2</sup> Les victimes peuvent subir, par exemple, à la fois des menaces et de la violence physique. C'est pourquoi, lorsque les types de coercition sont considérés individuellement, la somme des pourcentages est supérieure à 100%.

des liens de surveillance pendant la période couverte par l'enquête. Le type de lien le plus fréquent qu'entretiennent les victimes est celui avec d'autres personnes issues de l'industrie du sexe. Plus du tiers des victimes (36%) sont liées à trois personnes ou plus directement impliquées dans le commerce de services sexuels.

Nous avons ensuite analysé les liens qu'ont les victimes à travers les réseaux des suspects avec lesquels elles sont impliquées. Sans surprise, nous sommes à même de constater que les suspects ont des réseaux plus étendus que leurs victimes. Ils ont en moyenne 39 relations avec différentes personnes, alors que les victimes en ont en moyenne seulement 6. Les trois quarts des victimes sont liés à des suspects ayant plus de 10 liens. Il semblerait également que les suspects soient connus des agences d'application de la loi, contrairement à leurs victimes. Sur ce, un peu moins des trois quarts (74,0%) avaient au moins une relation issue d'un évènement antérieur, d'un contrôle d'identité ou d'une démarche d'un organisme d'application de la loi. Les suspects semblent également mieux connectés dans l'industrie des services sexuels que leurs victimes. Environ les deux tiers des victimes (65,4%) sont liés à des suspects qui sont connus dans le milieu de la prostitution (entre 5 et 43 personnes connues).

La prochaine section présente les principaux résultats de l'étude et explore les liens entre les variables.

## Résultats

L'objectif de cette étude vise à mettre en lumière les facteurs de collaboration des victimes d'exploitation sexuelle auprès des enquêteurs. Pour ce faire, nous avons d'abord exploré les liens entre les variables issues des réseaux, de la coercition et de la mobilité des victimes. Dans un deuxième temps, nous avons ajouté d'autres variables aux analyses préliminaires pour enrichir la réflexion comme le type de prostitution effectué par les victimes au cours de leur trajectoire. Ces variables ajoutées n'ont pu être intégrées au modèle, car l'information n'était pas suffisamment rapportée dans les enquêtes. Ensuite, nous avons effectué une régression logistique pour répondre à la question suivante : qu'est-ce qui distinguent les victimes qui collaborent avec les enquêteurs de celles qui ne le font pas?

## ***Analyses bivariées***

Cette première partie des résultats explore les liens significatifs entre les variables à l'étude à l'aide de corrélations de Spearman<sup>3</sup>. Les résultats des analyses bivariées sont présentés à l'annexe I.

### **Les relations positives avec la collaboration**

Les relations positives entre deux variables indiquent que celles-ci ont tendance à augmenter ou à diminuer ensemble. À cet effet, nous observons que de nombreuses variables influencent positivement la collaboration des victimes auprès des enquêteurs :

- la présence de coercition, de contrôle, de menaces ou de violence physique;
- le réseau total des victimes, de même que ses liens familiaux, ses liens formels et ses liens dans l'industrie du sexe;
- et les liens familiaux et formels des suspects.

Lorsqu'il y a collaboration de la part des victimes auprès des enquêteurs, ces variables ont des valeurs plus élevées. Par exemple, la collaboration des victimes auprès des enquêteurs est liée à la présence de violence physique de manière modérément forte. La force des relations des autres variables illustrées dans le tableau 3 à l'annexe I est faible. Ainsi, prises individuellement, les différentes mesures de coercition et le réseau des victimes favorisent la collaboration de celle-ci. Les liens familiaux et formels des suspects l'augmentent aussi.

Les mesures de coercition exercées sur les victimes sont aussi corrélées positivement entre elles. Ainsi, il est possible de dire qu'une victime contrôlée a aussi plus de chances d'être menacée et de subir de la violence physique. La présence de menaces est aussi liée à la présence de violence physique.

### **Les relations négatives avec la collaboration**

Les relations négatives présentent des variables qui lorsque l'une augmente, l'autre diminue. Les corrélations indiquent que le réseau des suspects, ses liens dans l'industrie du sexe et ses liens de surveillance sont liés négativement avec la collaboration des

---

<sup>3</sup> Les liens identifiés n'ont pas de direction. Autrement dit, le test statistique n'indique pas, par exemple, si la présence de violence a un effet sur la collaboration ou si c'est la collaboration qui a un effet sur la présence de violence. De plus, seules les relations significativement fortes ont été gardées par souci de concision.

victimes. En d'autres mots, à titre d'exemple, l'absence de collaboration des victimes est liée de façon modérée à un plus grand nombre de liens qu'entretiennent les suspects avec d'autres personnes dans l'industrie du sexe. Les autres relations négatives sont faibles. Autrement dit, lorsqu'on regarde l'influence des variables individuelles, certaines variables de réseau des suspects découragent la collaboration des victimes auprès des enquêteurs.

### **L'effet des mesures de coercition sur d'autres variables**

Les corrélations entre les mesures de coercition connues et les variables de réseau des victimes présentent aussi des résultats intéressants. Les présences de contrôle, de menaces et de violence physique sont liées à beaucoup de liens formels des victimes. On remarque également que la présence de violence physique est liée à ses liens familiaux. Autrement dit, les victimes dont la violence physique est connue ont plus de liens familiaux que les victimes dont la violence physique est inexistante ou inconnue.

Les présences de menaces et de violence physique sont liées à moins de liens des suspects avec d'autres personnes dans l'industrie du sexe. Ainsi, plus le nombre de liens des suspects issus de l'industrie de sexe est élevé, moins il y a de chance d'y avoir présence de menaces ou de violence physique déclarée.

### **Le poids des réseaux des suspects**

Une autre corrélation intéressante montre que lorsque les victimes sont liées à des suspects ayant de grands réseaux dans l'industrie du sexe, leurs réseaux de surveillance le sont tout autant. Les suspects liés à des réseaux de surveillance avant (0.590<sup>\*\*\*</sup>)<sup>4</sup> et pendant l'enquête sont en lien avec un plus grand nombre de victimes qui ne collaborent pas. Le poids du réseau des suspects varie de faible à modéré. L'ampleur du réseau des suspects aurait donc un effet dissuasif sur les victimes à collaborer avec les enquêteurs. Enfin, lorsqu'il y a plusieurs suspects impliqués dans une même enquête, le nombre de victimes qui collaborent est significativement plus élevé (0.652<sup>\*\*\*</sup>).

En bref, les réseaux et les formes de coercition ont un impact sur la collaboration des victimes à parler aux enquêteurs. Les analyses bivariées indiquent qu'il n'y a pas de lien statistique entre la collaboration et la mobilité des victimes. Ainsi, la stratégie de

---

<sup>4</sup> Les coefficients inscrits dans le texte font l'objet d'analyses préliminaires qui n'ont pas été incluses dans les tableaux présentés à l'annexe I.

relocalisation des victimes à elle seule ne semble pas avoir d'impact sur leur désir de collaborer avec la police – lorsque l'occasion se présente.

### ***Analyses multivariées***

Cette deuxième partie des analyses étudie les effets d'interactions entre les facteurs pouvant favoriser la collaboration des victimes d'exploitation sexuelle auprès des enquêteurs. D'entrée de jeu, beaucoup de facteurs corrélés avec la collaboration ne le sont plus lorsque d'autres facteurs sont pris en compte. L'ensemble du modèle indique que plus de la moitié de la collaboration peut être expliquée par les variables y figurant (voir tableau 4. à l'annexe II). Les facteurs qui sont statistiquement significatifs offrent des pistes pertinentes à cet effet.

Des différentes formes de coercition, la présence de contrôle a un effet positif marquant sur la collaboration. En présence d'au moins un moyen de contrôle, les victimes ont 5,76 fois (ou 576%) plus de chance de donner de l'information, de faire une déclaration ou de déposer une plainte contre leur proxénète. Il s'agit du facteur ayant la plus forte influence de tout le modèle.

Dans les variables issues du réseau des victimes, le nombre de liens avec des personnes impliquées dans l'industrie du sexe favorise également sa collaboration. Pour chaque personne liée à une victime dans l'industrie du sexe, les chances de collaborer augmentent de 1,64 fois (ou 64%). En d'autres mots, les victimes qui collaborent ont plus de liens dans le commerce des services sexuels que celles qui ne collaborent pas. Il s'agit du seul facteur du réseau des victimes qui contribue significativement à sa collaboration.

Un seul facteur décourage les victimes à collaborer à une enquête. Il s'agit du nombre de relations qu'entretiennent les suspects avec d'autres personnes dans l'industrie du sexe. Pour chaque lien que les suspects ont avec d'autres membres le milieu – escortes, danseuses nues, chauffeurs, autres proxénètes, portiers, etc. – les victimes ont 0,95 fois (ou 5%) moins de chance de collaborer avec les enquêteurs. Comme il est possible de le constater, ce facteur est le moins influent des trois. Il demeure toutefois statistiquement significatif.

Les autres facteurs inclus dans le modèle n'ont pas de lien statistique avec la collaboration des victimes avec les enquêteurs.

## Discussion

L'analyse des facteurs qui influencent la collaboration des victimes d'exploitation sexuelle auprès des enquêteurs nous a permis de faire plusieurs constats quant à l'influence selon la nature des liens entre les personnes et les dynamiques de coercition exercée sur les victimes.

D'abord, à l'exception du contrôle, l'effet des différentes formes de coercition disparaît lorsqu'elles sont placées ensemble dans les analyses multivariées. La présence seule de menaces ou de violence physique, plus sujette à faire l'objet d'accusations criminelles, ne serait plus un incitatif pour les victimes à dénoncer leur proxénète. Ce résultat est surprenant puisque la gravité de l'infraction est rapportée comme étant un facteur favorisant le dépôt d'une plainte, par exemple dans les cas de violence conjugale (Boivin, D'Elia, & Ouellet, 2012). Ainsi, induire un sentiment de peur chez les victimes serait une stratégie de contrôle qui fonctionne pour les suspects (Bullens & Horn, 2002). Les moyens de contrôle touchent principalement les activités prostitutionnelles des victimes : quota en heures travaillées ou en argent gagné par jour, confiscation du téléphone cellulaire, interdiction de voir certaines personnes, appropriation des pièces d'identité, etc. Il pourrait agir comme un indicateur indirect de violence psychologique. La pression de performance et la contrainte de liberté amènent plus facilement les victimes à considérer la collaboration avec la police. Ce résultat soulève tout de même une réserve, à savoir que les données sur la coercition ne tiennent pas compte de la fréquence des incidents. Cette information n'est pas systématiquement mentionnée dans les enquêtes. Il serait par contre intéressant d'en tenir compte dans les études futures sur le sujet.

Comme certaines mesures de coercition, les liens familiaux et les liens formels des victimes et des suspects perdent leur effet lorsqu'ils figurent dans le même modèle. Les liens des victimes avec d'autres acteurs dans l'industrie du sexe sont les seuls qui restent significatifs par rapport à sa collaboration. Il est donc possible de penser que les victimes seraient moins isolées lorsqu'elles entretiennent des liens dans l'industrie du sexe. Ce résultat est peu surprenant. Chauffeurs, réceptionnistes et portiers sont effectivement indirectement impliqués dans l'offre de services sexuels. Ils peuvent offrir, par exemple, des services de transport ou de sollicitation en ligne (Bruckert & Law, 2013). Dans d'autres cas, les autres femmes prostituées faisant partie de l'environnement des victimes peuvent aussi être susceptibles de désapprouver une situation où elles seraient exploitées sexuellement (Albert, 2002).



Le réseau des suspects implique certains effets négatifs sur la collaboration des victimes avec les enquêteurs. Effectivement, les victimes liées à des suspects ayant plusieurs relations avec des personnes dans l'industrie du sexe auraient moins tendance à collaborer. Certains liens qu'entretiennent les suspects dans le milieu auraient alors un effet dissuasif sur les victimes à collaborer. Les résultats indiquent toutefois que les liens des victimes dans l'industrie du sexe ont plus d'impact sur sa collaboration avec les enquêteurs que les liens des suspects.

L'interaction entre les variables explicatives montre aussi des résultats intéressants. Les analyses bivariées ont mis de l'avant les liens entre les formes de coercition et les liens familiaux et formels des victimes. Sachant que le corpus de données tient compte de la violence qui est dénoncée par les victimes et par des témoins, nous pourrions également dire que la présence connue de violence est plus présente du côté des victimes qui ont ce type de liens spécifiquement. Par contre, ils ne favorisent pas la collaboration à l'enquête. Nous pourrions penser que les suspects compensent l'exposition des victimes à des personnes susceptibles de désapprouver la situation avec une forme de coercition. En d'autres mots, on pourrait penser que les suspects sont conscients de l'exposition des victimes à des ressources externes potentielles. Ce résultat confirme, en quelque sorte, l'usage de la victimisation comme tactique pour notamment éviter l'exposition aux services de police (Bullens & Horn, 2002).

En parallèle, il est important de réitérer que les formes de coercition susceptibles de faire l'objet d'accusations criminelles soient les menaces et la violence physique, sont liées à moins de liens avec l'industrie du sexe. Les victimes moins liées à, par exemple, des escortes, des chauffeurs ou des danseuses nues, ont plus de chances de subir de la violence physique connue. Ces corrélations nous donnent des indices quant à la tolérance de la violence dans l'industrie du sexe. Plus le nombre de liens issus de l'industrie du sexe est élevé, plus la présence de menaces ou de violence physique déclarée diminue. Les menaces et la violence physique pourraient ne pas être tolérées dans le milieu du commerce de services sexuels. La violence dans les milieux criminels attire l'attention de la police (Reuter, 1983). Ceci pourrait expliquer en partie pourquoi le nombre de liens avec des personnes dans l'industrie du sexe a un impact significatif sur la collaboration, contrairement à la présence de violence physique. Encore une fois, il aurait été intéressant

de voir si la fréquence de la coercition grave a une influence significative sur la collaboration.

D'autres liens ont été constatés, mais ils n'ont pas pu être intégrés au modèle, car l'information n'était pas systématiquement présente dans les enquêtes analysées. Lorsque les victimes participent ou ont déjà participé à des activités d'escorte, elles ont davantage tendance à collaborer avec les enquêteurs (0.520\*\*\*). Ce résultat peut être influencé par des variables de contexte qui ne figurent pas nécessairement dans toutes les enquêtes : le fait d'avoir fait affaire avec un proxénète dans le passé, la rentabilité, le nombre d'années d'expérience dans l'industrie du sexe, le niveau d'éducation, etc.

## Conclusion

L'étude vise à démystifier les facteurs qui influencent la collaboration des victimes de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle auprès des enquêteurs. Nous avons tenté de valider certains résultats avancés par d'autres études sur les prostituées qui portent plainte contre leur proxénète en ce qui a trait aux réseaux, à la coercition subie et à leur mobilité. Pour ce faire, nous avons utilisé des données d'enquêtes sur une période de 7 ans. Elles ont été structurées pour colliger de l'information sur les victimes et sur les liens qu'entretiennent toutes les personnes directement et indirectement impliquées.

Les principaux résultats nous indiquent que des facteurs liés à la collaboration changent lorsqu'on contrôle les effets d'interaction. La présence de contrôle a un fort effet positif sur la collaboration des victimes avec les enquêteurs. Il s'agit d'ailleurs du facteur ayant la plus grande influence de tout le modèle. Le deuxième facteur le plus influent est le nombre de liens qu'entretiennent les victimes avec des gens directement impliqués dans l'industrie du sexe. Ainsi, plus les victimes ont de contacts avec des personnes dans l'industrie du sexe, plus leurs chances de collaborer augmentent. Un dernier facteur qui influence la collaboration, dans une moindre mesure, est le nombre de relations des suspects avec des personnes dans l'industrie du sexe. Chaque lien que détiennent les suspects avec des escortes, des danseuses nues, des chauffeurs, d'autres proxénètes ou des portiers ont un effet négatif sur la collaboration des victimes auprès des enquêteurs. Ce résultat appuie une approche policière proactive qui intervient à travers les groupes présents dans certains milieux comme l'industrie du sexe. Les autres facteurs incluant les autres types de liens et de coercition dans le modèle n'ont pas d'influence statistiquement significative sur la collaboration avec les enquêteurs.

Il serait intéressant d'aborder dans des recherches futures si la fréquence de la violence ou des menaces exercées sur les victimes influence le déroulement des enquêtes. De plus, comme certaines relations du réseau des victimes n'ont pas de lien avec leur collaboration, il est possible de penser qu'ils ont d'autres fonctions à différents moments des événements. Certaines variables liées n'étaient pas systématiquement présentes dans l'analyse des enquêtes. À titre d'exemple, il aurait été intéressant de connaître les biens acquis par les suspects ou avoir plus de références temporelles pendant la période couverte par l'enquête. L'implantation d'un aide-mémoire aux entrevues de toutes les personnes impliquées dans un événement d'exploitation sexuelle favoriserait la collecte de ce type d'information. Les résultats de l'étude donnent aussi des pistes de réflexion quant à la mobilisation des personnes impliquées dans l'industrie du sexe pour dénoncer les situations d'exploitation sexuelle.

## Annexe I : Résultats d'analyses bivariées

**Tableau 2. Corrélations de Spearman avec les variables de collaboration des victimes d'exploitation sexuelle dans les enquêteurs**

| Variables (n=136, sauf si indiqué)      | V1       | V2       | V3       | V4       | V5       | V6    | V7       | V8       | V9    | V10     | V11  | V12      | V13      | V14     | V15  |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|-------|----------|----------|-------|---------|------|----------|----------|---------|------|
| V1 Collaboration des victimes           | 1.00     |          |          |          |          |       |          |          |       |         |      |          |          |         |      |
| V2 Coercition (sur les victimes)        | 0.48***  | 1.00     |          |          |          |       |          |          |       |         |      |          |          |         |      |
| V3 <i>Contrôle</i>                      | 0.42***  | ---      | 1.00     |          |          |       |          |          |       |         |      |          |          |         |      |
| V4 <i>Menaces</i>                       | 0.34***  | ---      | 0.51***  | 1.00     |          |       |          |          |       |         |      |          |          |         |      |
| V5 <i>Violence physique</i>             | 0.42***  | ---      | 0.66***  | 0.64***  | 1.00     |       |          |          |       |         |      |          |          |         |      |
| V6 Réseau total des <u>victimes</u>     | 0.36***  | 0.47***  | 0.44***  | 0.39***  | 0.48***  | 1.00  |          |          |       |         |      |          |          |         |      |
| V7 <i>Liens familiaux</i>               | 0.32***  | 0.35***  | 0.38***  | 0.29***  | 0.43***  | ---   | 1.00     |          |       |         |      |          |          |         |      |
| V8 <i>Liens formels</i>                 | 0.24**   | 0.33***  | 0.41***  | 0.43***  | 0.42***  | ---   | 0.39***  | 1.00     |       |         |      |          |          |         |      |
| V9 <i>Liens de l'industrie du sexe</i>  | 0.32***  | 0.29***  | 0.32***  | 0.20*    | 0.30***  | ---   | 0.27***  | 0.26***  | 1.00  |         |      |          |          |         |      |
| V10 <i>Liens de surveillance</i>        | -0.16    | -0.08    | -0.14    | -0.06    | -0.07    | ---   | 0.07     | 0.02     | 0.18* | 1.00    |      |          |          |         |      |
| V11 Réseau total des <u>suspects</u>    | -0.37*** | -0.37*** | -0.23*** | -0.37*** | -0.39*** | 0.05  | -0.25*** | -0.26*** | 0.21* | 0.18*   | 1.00 |          |          |         |      |
| V12 <i>Liens familiaux</i>              | 0.32***  | 0.35***  | 0.38***  | 0.29***  | 0.43***  | 0.22* | 0.16     | 0.28***  | 0.13  | -0.06   | ---  | 1.00     |          |         |      |
| V13 <i>Liens formels</i>                | 0.30***  | 0.20*    | 0.20*    | 0.16     | 0.20*    | 0.14  | 0.04     | 0.29***  | 0.14  | -0.10   | ---  | 0.43***  | 1.00     |         |      |
| V14 <i>Liens de l'industrie du sexe</i> | -0.37*** | -0.42*** | -0.29*** | -0.41*** | -0.44*** | 0.01  | -0.26*** | -0.33*** | 0.22* | 0.15    | ---  | -0.32*** | -0.10    | 1.00    |      |
| V15 <i>Liens de surveillance</i>        | -0.43*** | -0.29*** | -0.15    | -0.25*** | -0.25*** | 0.01  | -0.17*   | -0.15    | 0.07  | 0.36*** | ---  | -0.20*   | -0.31*** | 0.55*** | 1.00 |
| V16 Distance médiane (n = 91)           | -0.13    | 0.10     | 0.06     | 0.17     | 0.10     | 0.18  | -0.04    | 0.16     | 0.04  | 0.21*   | 0.08 | 0.24*    | -0.08    | -0.15   | 0.16 |
| V17 Distance moyenne (n = 91)           | -0.11    | 0.15     | 0.09     | 0.20*    | 0.17     | 0.20* | 0.01     | 0.14     | 0.06  | 0.18    | 0.12 | 0.29**   | -0.10    | -0.19   | 0.11 |

| Légende     |                              |
|-------------|------------------------------|
|             | Statistiquement significatif |
| 0.20 à 0.39 | Faible                       |
| 0.40 à 0.59 | Modéré                       |
| 0.60 à 0.79 | Fort                         |
| ---         | Relation multicollinéaire    |

## Annexe II : Résultats d'analyses multivariées

Tableau 4. Modèle de régression logistique pour la collaboration des victimes d'exploitation sexuelle avec les enquêteurs

|                                     | B       | Exp(B) |
|-------------------------------------|---------|--------|
| Constante                           | -1.388  | 0.25   |
| Coercition                          |         |        |
| <i>Contrôle (oui = 1)</i>           | 1.750*  | 5.756  |
| <i>Menaces (oui = 1)</i>            | -0.065  | 0.937  |
| <i>Violence physique (oui = 1)</i>  | -0.423  | 0.655  |
| Réseau total des <u>victimes</u>    |         |        |
| <i>Liens familiaux</i>              | 0.591   | 1.806  |
| <i>Liens formels</i>                | -0.095  | 0.909  |
| <i>Liens de l'industrie du sexe</i> | 0.493** | 1.637  |
| <i>Liens de surveillance</i>        | -0.197  | 0.821  |
| Réseau total des <u>suspects</u>    |         |        |
| <i>Liens familiaux</i>              | 0.209   | 1.232  |
| <i>Liens formels</i>                | 0.037   | 1.038  |
| <i>Liens de l'industrie du sexe</i> | -0.051* | 0.951  |
| <i>Liens de surveillance</i>        | -0.112  | 0.894  |
| Âge de la victime                   | 0.066   | 1.068  |
| Cas prédits                         | 79.20%  |        |
| -2 Log likelihood                   | 114.061 |        |
| Nagelkerke R Square                 | 0.524   |        |

| Légende |                              |
|---------|------------------------------|
|         | Statistiquement significatif |

## Références

- Albert, A. (2002). *Brothel. Mustang Ranch and its Women*. New York: Ballantine Books.
- Bell, H., & Todd, C. (1998). Juvenile Prostitution in a Midsize City. *Journal of Offender Rehabilitation, 27*(3-4), 93-105.
- Boivin, R., D'Elia, M., & Ouellet, F. (2012). Caractéristiques d'événements de violence conjugale (pp. 22). Montréal: SPVM.
- Bruckert, C., & Law, T. (2013). Beyond Pimps, Procurers and Parasites: Mapping Third Parties in the Incall/Outcall Sex Industry (pp. 121). Ottawa.
- Bullens, R. A. R., & Horn, J. E. v. (2002). Labour of love: Female juvenile prostitution in the Netherlands. *Journal of Sexual Agression, 8*(3), 43-85.
- Chamandy, A., & Rosa, J. (2010). La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle à Montréal : une étude exploratoire. In Service de police de la ville de Montréal (Ed.). Montréal: Réseau d'Échange et de Soutien aux Actions Locales.
- Dampousse, K. (2012). *Jeunes portant plainte ou témoignant contre leurs proxénètes : leur expérience au sein du processus pénal québécois*. (M. Sc. criminologie), École de criminologie, Université de Montréal, Montréal.
- Davis, H. (2013). Defining 'Pimp': Working Towards a Definition in Social Research. *Sociological Research, 18*(1), 1-11.
- Hoigard, C., & Finstad, L. (1992). *Backstreets. Prostitution, money and love*. University Park, PA: The Pennsylvania State University Press.
- May, T., Harocopos, A., & Hough, M. (2000). For Love or Money: Pimps and the management of sex work *Police Research Series* (pp. 53). London.
- Perreault, S., & Brennan, S. (2010). La victimisation criminelle au Canada, 2009 *Juristat* (Vol. 30). Ottawa: Centre Canadien de Statistique Juridique.
- Pheterson, G. (2001). *Le prisme de la prostitution*. Paris: L'Harmattan.
- Raphael, J., & Ashley, J. (2008). Domestic sex trafficking of Chicago women and girls. Chicago: Illinois Criminal Justice Information Authority.
- Raphael, J., Reichert, J. A., & Power, M. (2010). Pimp Control and Violence: Domestic Sex Trafficking of Chicago Women and Girls. *Women & Criminal Justice, 20*(1-2), 89-104.
- Raymond, J. G., & Hugues, D. M. (2001). Sex trafficking of women in the United states: International and Domestic Trends (pp. 138): U.S. Department of Justice.
- Reuter, P. (1983). *Disorganized Crime: The Economics of the Visible Hand*. Cambridge: The MIT Press.
- Rosa, J., & Chadillon-Farinacci, V. (2014). La prostitution et la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle : Volet Stratégie policière (Recherche et planification, Trans.) (pp. 18). Montréal: Service de police de la ville de Montréal.
- Williamson, C., & Cluse-Tolar, T. (2002). Pimp-Controlled Prostitution. *Violence Against Women, 8*, 1074-1092.